



Prêt hypothécaire pour l'immobilier durable



Aucune
certification
requis
(CECB,
Minergie, etc.)

Financer à coût réduit un logement durable

Le changement climatique est considéré comme l'un des principaux risques, en Suisse comme dans le monde entier. Pour cette raison, AXA s'engage en faveur de la protection du climat en sa qualité d'assureur, d'investisseur et d'entreprise.

Nous sommes là pour vous aider non seulement à financer votre logement mais aussi à le rendre plus écologique. Nous vous encourageons à investir dans votre bien pour le rendre plus écologique grâce au rabais de durabilité. Si votre logement répond déjà aux normes de durabilité, vous pouvez aussi bénéficier d'un taux d'intérêt préférentiel en nous transférant votre prêt hypothécaire.

Nous avons conscience que ces investissements entraînent des frais supplémentaires, mais ils sont compensés par les aides de l'État, la baisse des frais accessoires, notre rabais et le maintien de la valeur de votre logement. Et vous protégez l'environnement.

Nous espérons que vous vous reconnaissez dans cette vision. Les informations principales sont détaillées à droite.

Modalités du rabais

	Bénéficiaires d'un prêt hypothécaire chez AXA	Nouveaux clients d'AXA
Condition	Logement en propriété pour ses propres besoins (domicile principal)	
Montant maximal donnant droit au rabais	CHF 250 000	
Rabais et durée du prêt	Prêts hypothécaires à taux fixe: 0,4% pendant au max. 5 ans Prêts hypothécaires indexés au marché monétaire: 0,2% pendant 3 ans Prêts hypothécaires à taux variable: 0,25% pendant au max. 5 ans	
Donnent droit au rabais	Augmentation du prêt hypothécaire pour les rénovations énergétiques telles que: <ul style="list-style-type: none">• système de chauffage écologique• solaire thermique• installations photovoltaïques• récupération de la chaleur• isolation thermique et fenêtres	Le logement est équipé d'une enveloppe extérieure optimisée d'un point de vue énergétique, et la chaleur est produite par des énergies renouvelables ou un système à distance.
Certification du bâtiment	Aucune certification requise (CECB, Minergie, etc.)	

Calculer l'efficacité énergétique

Grâce à [notre calculateur](#) en ligne, calculez en quelques clics les besoins énergétiques et les émissions de CO₂ de votre bien immobilier. Retrouvez plus d'informations à ce sujet sur [AXA.ch/renovation-energetique](https://www.axa.ch/renovation-energetique)

Votre bien répond déjà aux normes de durabilité? Félicitations! Si vous avez déjà un prêt hypothécaire, nous vous accordons un rabais avantageux pour le transfert de votre prêt chez AXA.

Contactez-nous au +41 58 215 34 01 ou via mail hyporomandie@axa.ch pour obtenir un entretien-conseil. Nous nous réjouissons de votre appel.

AXA s'engage



AXA investit durablement

Saviez-vous qu'AXA investissait votre prime d'assurance selon des critères de durabilité? Étant l'un des principaux assureurs et gestionnaires de fortune au monde, nous sommes conscients de nos responsabilités. Découvrez-en plus sur [AXA.ch/investissements-durables](https://www.axa.ch/investissements-durables).



Deux millions de m² dédiés à la biodiversité en Suisse

Pour marquer son 150^e anniversaire en 2025, AXA a décidé de revaloriser une surface de quelque deux millions de m² en faveur de la biodiversité en Suisse, soit un mètre carré pour chaque cliente et chaque client. De là est née l'initiative «Flora Futura», qui constitue un volet important de la nouvelle stratégie climatique de l'entreprise.

[AXA.ch/flora-futura](https://www.axa.ch/flora-futura)